



MON VILLAGE
URBAIN



Mardi 17 mars 2020

SOLIDARITÉ COVID-19 : LA VILLE AUX CÔTÉS DES HABITANTS

L'épidémie du Covid-19, qui touche aujourd'hui notre pays, est un événement sans précédent. Nous devons tous contribuer à freiner la propagation du virus et ainsi protéger les plus fragiles. En tant que Maire, Clément Rossignol Puech appelle ainsi les habitants à respecter strictement les recommandations des scientifiques et du gouvernement en restant chez eux et en évitant les déplacements non-essentiels.

En application des mesures de lutte contre le Covid-19 annoncées hier soir, le Maire décide de fermer certains sites municipaux et d'adapter les services rendus à la population. Dans ce contexte, il souhaite maintenir la continuité du service public municipal pour garantir aux Béglais un socle de services essentiels. La Ville de Bègles et les élus municipaux se tiendront aux côtés des habitants durant cette période difficile. Le Maire de Bègles salue l'engagement des personnels soignants au quotidien et a une pensée pour les malades, les victimes et leurs familles.

UNE CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

Un plan de continuité du service public municipal a été élaboré afin de garantir un socle de services essentiels à la population (services régaliens, obligatoires, qui seront proposés en mode restreint) :

Mairie

- Permanence téléphonique et numérique de l'accueil général de la mairie : 05 56 49 88 88 ou contact@mairie-begles.fr (attention : accueil physique fermé)
- État civil/actes obligatoires : maintien des actes de décès, naissances et cartes nationale d'identité et passeports pour des cas exceptionnels et mariage à huit clos
- Accueil téléphonique du Pôle de Stratégie Territoriale/Urbanisme (05 35 31 96 96), ouvert uniquement pour des questions générales



MON VILLAGE
URBAIN



Police Municipale

Les missions de la Police Municipale sont réorientées – essentiellement vers une action préventive et de veille sanitaire, et destinées à anticiper d'éventuels troubles à l'ordre public liés au respect des directives gouvernementales : fréquents passages autour des magasins d'alimentation et points de rassemblement habituels du public ; veille sur les quartiers politique de la Ville et territoire de veille. L'accueil téléphonique via l'accueil de la mairie sera maintenu et les interventions seront filtrées en fonction de ces nouvelles priorités.

Urgences sociales/seniors

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : accueil téléphonique au 05 57 35 13 00 (un accueil sur rendez-vous sera organisé deux demi-journées par semaine pour faire face aux situations d'urgence) – avec l'accueil du BIS renvoyé au CCAS
- Accueil social inconditionnel d'urgence sur rendez-vous
- Service d'aide à domicile restreint à certaines tâches
- Réactivation du « dispositif canicule », avec appel téléphonique régulier des seniors les plus isolés. 9 bénévoles se chargent d'appeler régulièrement 186 bénéficiaires identifiés
- Portage des repas à domicile, suite à la fermeture des restaurants clubs
- Astreintes sociales activées via un réseau de bénévoles

SERVICES DE GARDE DES ENFANTS DES PERSONNELS MÉDICAL

Un service d'accueil des enfants des personnels soignants se met en place sur les écoles de Bègles : chaque école ou collège est susceptible d'accueillir des élèves dont les parents soignants sont mobilisés sur la crise. L'Éducation Nationale contacte les parents concernés.

Enfants scolarisés

La Ville est mobilisée sur les services d'accueil périscolaires et la cantine. Cet accueil est réservé uniquement aux enfants des personnels soignants ou indispensables à la gestion de la crise et/ou habilités par décision préfectorale. À ce jour, 9 élèves sont accueillis, répartis dans 3 écoles différentes à Bègles. Ils seront regroupés sur les écoles Joliot-Curie élémentaire et Jean Zay maternelle à compter de mercredi 18 mars et accueillis de 7h30 à 18h30. Pour plus d'informations, les parents habilités à faire garder leurs enfants doivent contacter le directeur de l'école fréquentée par l'enfant.



MON VILLAGE
URBAIN



Pour les tout-petits

Une permanence téléphonique est mise en place durant les horaires habituels de la mairie au 05 56 49 88 54.

La crèche Bagatelle est en capacité d'accueillir un certain nombre d'enfants des personnels médical, de 0 à 10 ans.

PARCS ET JARDINS FERMÉS

- Cimetières : accueil uniquement durant les inhumations qui se dérouleront à huis clos
- Complexe Langevin

Pour Bègles Plage et le Delta Vert, un affichage des recommandations des sites va être mis en place.

MARCHÉS DE PLEIN AIR ANNULÉS

Tous les marchés de plein air : Victor Hugo et XIV Juillet sont annulés pendant 15 jours.

SERVICES COMMUNS / URBANISME

Le service droit des sols ne peut actuellement recevoir du public. Cependant des permanences téléphoniques auront lieu les mardis et jeudis après-midi de 13h à 17h (05 56 49 88 37 ou 05 56 49 88 69) pour des questions générales.

- Pour contacter un instructeur afin d'échanger sur le suivi de votre dossier, merci de le contacter par courriel (adresse professionnelle ou urbanisme@mairie-begles.fr). Ce dernier se chargera de reprendre contact avec vous dès que possible.
- Pour effectuer une demande de certificat de numérotage, merci de l'adresser par courriel (urbanisme@mairie-begles.fr). Ce dernier se chargera de reprendre contact avec vous dès que possible.
- Pour déposer une demande d'autorisation, merci de bien vouloir nous l'adresser par voie postale ou de la déposer dans la boîte aux lettres Bordeaux Métropole au 28 avenue Gustave Eiffel, Pessac.

Attention, tout dépôt doit obligatoirement être daté. À défaut, le dossier sera considéré comme réceptionné à la date de la relève du courrier (effectué a minima toutes les 48h).



LA SOLIDARITÉ À LA BÉGLAISE

La Ville de Bègles a créé un groupe Facebook d'entraide entre habitants *Solidarité Bègles #COVID-19* : bit.ly/SOLIDARITE-BEGLES-COVID19. En moins de 48h, il a réuni près de 400 membres.

SOLIDARITÉ BÈGLES #COVID-19

Groupe d'entraide pour les habitants de la Ville de Bègles



+ Rejoindre ce groupe

... Plus

Rejoindre ce groupe pour afficher la discussion, publier et commenter.

Bons plans pour faire ses courses, aide pour les plus fragiles, partage des informations officielles, propositions d'activités à faire chez soi, prêt et échange de matériel informatique pour permettre le télétravail...sont publiés via cette plateforme.

En ces temps de crise, la solidarité entre les Béglais n'a jamais été autant essentielle pour s'entraider.

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS

Les informations et recommandations sanitaires générales et celles appliquées à Bègles sont disponibles sur le site de la ville : www.mairie-begles.fr et les réseaux sociaux : Facebook et Twitter.

Une campagne d'affichage dans la ville, pour renforcer l'information des habitants, est également prévue.

Enfin, les habitants peuvent également s'inscrire à la newsletter de la Ville pour rester informé.